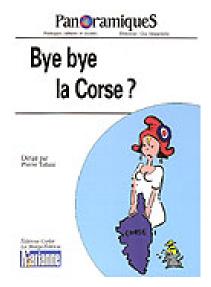
http://lipietz.net/Bye-bye-la-Corse

## Panoramiques, n°53

## Bye bye, la Corse?

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : juillet 2001

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Copyright © Alain Lipietz Page 1/3

"Autonomie est un mot qui ne fait pas peur aux Verts " Réponses de Monsieur Alain Lipietz, Député vert européen, à la Revue Panoramiques.

Quelle est la position des Verts vis à vis de la revendication d'indépendance et ou d'autonomie de la Corse ?

Chacun a conscience, Jean-Pierre Chevènement en particulier, qu'aujourd'hui l'autonomie de la Corse est au bout du chemin. Autonomie n'est pas un mot qui nous effraie, bien au contraire. Les Verts militent depuis des années pour la mise en place d'une Europe des Régions et des peuples solidaires. Au-delà du slogan, l'urgence de cette politique s'applique particulièrement en Corse, qui, je le rappelle, était une République (première démocratie faisant explicitement référence à Montesquieu), conquise militairement par la France, et qui a toujours maintenu son originalité. Cette conquête de la Corse est un fait de type colonial, et jusqu'à tout récemment la Métropole a traité la Corse comme une sorte d'Algérie. La solution est elle l'autonomie ou l'indépendance ? Dans le cadre d'un fédéralisme européen, ça n'a plus grande importance.

Les Verts nationaux ont toujours travaillé avec les autonomistes de l'UPC. Ainsi nous avons accueilli, en 1989, Max Siméoni sur notre liste pour les élections européennes. I Verdi Corsi, Les Verts corses, ont quant à eux, siégé avec les nationalistes de Corsica Nazione à l'Assemblée Territoriale, ils sont maintenant présents dans UNITA.

Que pensez vous du nouveau statut proposé par le Gouvernement en juillet 2000 et accepté par la majorité des conseillers territoriaux ?

Tout d'abord je suis convaincu que la méthode employée par le gouvernement est la bonne. Ainsi, c'est avec les élus et dans la transparence qu'ont eu lieu les discussions. Cette méthode n'avait pas toujours été retenue par le passé et notamment par les gouvernements de droite. Toujours au niveau de la méthode : en affirmant dès l'automne 99 que les discussion devaient s'ouvrir sans préalable, et ce pour éviter qu'une poignée d'irréductibles ne prennent l'ensemble du Peuple corse en otage, Dominique Voynet et Les Verts ont eu, sans aucun doute, un rôle central dans le processus. Sur le statut proposé et accepté par les élus de l'assemblée territoriale, je pense que nous sommes sur la bonne voie, c'est à dire celle qui permet de donner les moyens aux Corses d'un développement équilibré et par conséquent soutenable.

Pensez-vous que ce nouveau statut serait de nature a rendre la paix à la Corse ?

Il y aura toujours des irréductibles (dans les deux camps ) et je le regrette évidemment, mais je pense que l'on peut être plus optimiste que pour l'Irlande du nord ou le Pays basque.

Que répondez-vous a ceux qui prétendent que cela ne ferait qu'accroître, dans les circonstances présentes, le risque d'une transformation de la Corse en territoire mafieux ?

Je pense qu'il faut arrêter avec les fantasmes continentaux qui tendent à assimiler l'ensemble des Corses avec des réseaux mafieux d'Italie ou d'ailleurs. Il n'y a pas plus, ou pas moins, de bandits internationaux en Corse qu'il peut y en avoir dans le Var ou en Ile de France. L'écrasante majorité des insulaires aspire à vivre dans la tranquillité et supporte de moins en mois ces mises en cause. Mais bien sûr, en Corse, comme ailleurs, il faut rester vigilant et veiller au respect des lois, que ce soit, par exemple, la loi "littoral" ou la loi "montagne". Le respect de celles-ci est, à mon avis, un rempart extrêmement important contre toute tentative d'implantation mafieuse, car le foncier et l'immobilier sont les canaux privilégiés pour le blanchiment d'argent. Mais il ne faut pas oublier que d'autres capitaux

Copyright © Alain Lipietz Page 2/3

## Bye bye, la Corse?

notamment, les fruits de la corruption de la "Franceafrique" sont déjà en train de s'investir massivement en Corse.

Que répondez vous a ceux qui souhaitent (dans le cadre du nouveau statut de la Corse, affirmant que la politique de protection du conservatoire du littoral n'est qu'une forme de dépossession coloniale) que les terres du bord de mer soient remises dans le circuit de la construction immobilière ?

Le littoral corse est l'un des mieux conservés de France grâce, notamment, aux arrêtés MYOT, qui ont permis aux corses de conserver leurs propriétés foncières familiales mais également grâce à l'action des nationalistes contre le bétonnage du littoral et de la montagne. Je pense que personne en Corse n'est favorable à la création de zones bétonnées sur les côtes et que la grande majorité des élus corses est tout à fait consciente de cette réalité. La "loi Littoral" reflète le modèle "méditerranéen" de l'occupation de l'espace. Si Pascal Paoli avait écrit une "loi littoral", il aurait fait la même !

Que pensez vous du projet agité aujourd'hui en Corse parmi les autonomistes et les indépendantistes qui souhaitent sauter l'échelon français pour s'adresser directement à l'Union européenne faisant de la Corse une région d'Europe et non plus de France ?

C'est dans la pratique déjà le cas pour plusieurs régions d'Europe, la Catalogne par exemple. Le concept d'appartenance multiple ne me choque pas : un Corse doit pouvoir se sentir à la fois corse, français et européen, et pourquoi pas membre de la fédération des îles de la Méditerranée occidentale.

Visiter le site de la revue Panoramiques .

Copyright © Alain Lipietz Page 3/3